AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-6-80690724

BULLETIN TECHIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE C P P N° 536 A D

EDITION DE LA STATION "ILE DE FRANCE"

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

47 rue Paul Doumer. 93100 MONTREUIL. Tel : 287.76.71

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
Régisseur de Recettes. D.D.A- P.V
Services Vétérinaires
107 bis rue du Fg St Denis 75010 PARIS
C C P 9063 96 U - PARIS

BULLETIN N° 130 - 16 JUIN 1980.

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les projections d'ascospores sont pratiquement terminées pour le pommier. Les risques de contaminations primaires sont donc limités.
Pour le poirier, le stock d'ascospores pouvant encore être libérées est faible, mais un danger de contamination subsiste.
Une sortie de taches est en cours (contaminations primaires et secondaires des 20-21 et 27-28 mai).
Les pluies des 10-11-12 juin ont pu provoquer de nouvelles contaminations (primaires et secondaires).
On ne pourra juger de l'opportunité d'une interruption des traitements qu'à la fin du mois de juin.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

* En secteur urbain les sorties en cage d'élevage ont débuté le 26 mai . D'abord faibles et irrégulières elles sont devenues plus importantes depuis le 3 juin . Les risques de pénétration deviendront sérieux à partir du 16 - 17 juin . Un premier traitement sera donc nécessaire à ces dates .

* Dans tous les autres secteurs les sorties en cage et les captures aux pièges sexuels sont devenues plus importantes les 5 - 6 juin . Un premier traitement sera donc nécessaire les 18 - 19 juin .

Remarque : Le Diflubenzuron (Dimilin) n'ayant une action favorable qu'en n'étant appliqué sur les oeufs, doit être utilisé comme préventif . En conséquence, avec ce produit un premier traitement est nécessaire dès réception du bulletin .

PSYLLES DU POIRIER

Les éclosions larvaires ont débuté. Les jeunes larves peuvent s'observer à l'extrémité des jeunes pousses. S'il n'a pas déjà été fait, un contrôle de l'importance des pontes et des populations larvaires est nécessaire dès réception du bulletin.
Dans les vergers où un premier traitement à l'Amitraze a été réalisé, une 2ème intervention peut être envisagée une dizaine de jours plus tard, après contrôle de l'importance des populations larvaires.

PUCERONS

Les espèces les plus actives et les plus dangereuses sont les P. cendrés du Pommier et du Poirier et le P. lanigère.

ACARIENS (Panonychus ulmi)

Si les éclosions larvaires des oeufs d'été ont débuté et si aucun traitement n'a encore été effectué, surveiller les vergers pour savoir si la population issue des oeufs justifie une intervention..

MINEUSES

Localement, les populations de Mineuses (cerclée, marbrée, sinueuse) sont importantes.
Les seuils d'intervention sont :
Mineuse marbrée : 400 mines) sur 100 feuilles
Mineuses autres : 200 mines)

P 516

Imprimerie de la Station Ile de France - Directeur - Gérant : P. JOURNET.

Utiliser un des produits suivants :

Azinphos	40 g m.a./Hl	
Diflubenzuron	18,75 g m.a./Hl	(référence mineuse marbrée)
Méthomyl	50 g m.a./Hl	(" " ")
Parathion éthyl	25 g m.a./Hl	
Parathion méthyl	30 g m.a./Hl	
Phosalone	60 g m.a./Hl	

MOUCHE DU CHOU

CULTURES LEGUMIERES

Les sorties d'adultes ont débuté le 8 juin. Le vol se poursuit. Le traitement est à réaliser au pied des choux :

- soit dépôt de granulés après plantation ou reprise des plants avec Bromophos éthyl, Chlorfenvinphos, Trichloronate,
- soit arrosage après reprise des plants avec Bromophos 50 g m.a./Hl) 0,1 l de bouillie
  Diéthion 30 g m.a./Hl) par plant

TEIGNE DU POIREAU

Les sorties de papillons sont imminentes.

GRANDES CULTURES

BETTERAVE

Pucerons : On note toujours la présence dans l'ensemble de la région de Pucerons verts (Myzus persicae, agent de la Jaunisse virale), le plus dangereux actuellement et de quelques colonies de Pucerons noirs (Aphis fabae). Surveiller attentivement les cultures afin de juger de l'opportunité d'une intervention. Un traitement ne doit être appliqué que si les populations sont suffisamment élevées :

- pucerons noirs = 5 à 10 pucerons en moyenne par betterave ou 1 betterave sur 2 avec une petite colonie
- pucerons verts = 1 à 2 individus en moyenne pour 10 betteraves.

Les produits utilisables en pulvérisation autorisés à la vente sont les suivants :

Matière active	Dose m.a./ en g/ha	Produit commercial
Diméthoate	500	Nombreuses spécialités
Formothion	500	Anthio - Anthiomix
Isolan	200	Primine 10
Mévinphos	350	Nombreuses spécialités
Oxydéméton méthyl	200	Croneton M R - Dipterex MR - Métasystémox R - Anthonox
Parathion éthyl	200	Nombreuses spécialités
Parathion méthyl	300	Nombreuses spécialités
Phosphamidon	300	Dimécron 10
Pirimicarbe	250	Pirimor G
Vamidothion	500	Kilval - Sépaphid

Préférer actuellement le Pirimicarbe qui est sélectif de nombreux prédateurs,(les larves et les adultes de coccinelles ainsi que les Hyménoptères sont insensibles à cet insecticide.

POMME DE TERRE

Mildiou : Les conditions météorologiques du mois de mai et du début de juin n'ont pas été favorables au développement du champignon (températures trop basses pour mai, hygrométrie insuffisante pour juin). A ce jour, aucune tache de maladie n'a été découverte ou signalée.

CONCOURS MILDIOU

Comme chaque année la Station organise un Concours pour la détection des premières taches de Mildiou qu'elle qu'en soit l'origine : tas de déchets, repousses, cultures.

Ce Concours est ouvert à tous : Abonné ou non aux bulletins techniques de la Station.

Des prix récompenseront les premières personnes qui nous auront fait parvenir des feuilles attaquées par le Mildiou.

Les feuilles présumées atteintes devront être envoyées sous pli affranchi à la Station d'Avertissements Agricoles, 47, rue Paul Doumer, 93100 MONTREUIL.

Afin que l'envoi parvienne en bon état de conservation, les feuilles devront être envoyées entre deux buvards. Il est déconseillé d'employer les sacs en matière plastique.

L'échantillon devra être accompagné des renseignements suivants :

Nom et prénom : Adresse

Commune où est située la culture : Lieudit :

Situation de la parcelle : (1) plaine - vallée - cuvette - coteau

Variété attaquée : Date de plantation :

Hauteur des fanes : Date de la découverte des 1ères taches :

Situation des 1ères taches : (1) feuilles basses - feuilles du mildiou - feuilles du sommet - sur la tige Importance de l'attaque (nombre de taches découvertes, nombre de pieds atteints) :

La culture est-elle irriguée ?

(1) Rayer la mention inutile.

CEREALES A PAILLE

Blé d'hiver = stade moyen 10-5-3 (floraison à la base de l'épi)
Orge d'hiver= stade moyen 11-1 (grain laiteux)

ROUILLE JAUNE

Une surveillance des parcelles atteintes est toujours nécessaire pour réaliser éventuellement une nouvelle intervention en cas de redémarrage de la maladie.
Cependant, un traitement ne se justifie plus, deux semaines après le début de la floraison.

PUCERONS

Sitobion avenae est assez fréquent, Metopolophium dirhodum est présent, Rhopalosiphum padi est rare. Il est important de souligner la présence de fortes populations de coccinelles et de pucerons parasités.
Une surveillance est nécessaire mais aucun traitement n'est à effectuer actuellement.

Nous rappelons que le seuil de traitement est d'un épi sur deux infesté par une colonie (au moins 5 pucerons), et que, dès l'approche du stade grain pâteux, tout traitement devient inutile.

Les applications réalisées préventivement avec un traitement insecticide alors que moins de 20 % des épis sont colonisés sont inutiles. Elles n'auront que pour conséquence, la destruction des ennemis naturels des pucerons et de faciliter la multiplication de ces derniers au cours des prochaines semaines, sur les autres cultures : maïs, betteraves sucrières .... Dans tous les cas, seuls les insecticides reconnus non dangereux pour les abeilles sont utilisables.

P 517

L'ÉVOLUTION DES MALADIES ET DES RAVAGEURS DES CÉRÉALES À PAILLE, POUR LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE, FAIT L'OBJET DES MÉSSAGES DIFFUSÉS SUR RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE AU 858.06.15 .

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
H. SIMON